

dans bien des contrats, les concessionnaires devaient payer les cens et rentes à la Saint-Martin.

Toutefois, il ne faut pas croire que l'été de la Saint-Martin soit particulière à la France et à l'Amérique du nord. Un journaliste anglais écrivait, en 1921 : « Similar weather to our *Indian summer* in Great Britain, where the period, when occurring in November, is called St. Martin's summer. » Mais les Anglo-Saxons avaient aussi une autre expression. Quant ce court été automnal se produisait en octobre, on le nommait alors « St. Luke's summer, or little summer of St. Luke ». La fête de ce saint apôtre est le 18 octobre.

En Allemagne, quand le même phénomène se produisait, on le désignait sous le nom de « Old Woman's Summer ».

E.-Z. MASSICOTTE.

LE REGISTRE DU FORT DE LA PRESQU'ILE POUR 1753

Fin mars 1938 le frère Noël Gosselin, O. F. M., (1) qui dépouillait les registres de Notre-Dame de Montréal pour y relever la présence des récollets, rencontra, au volume des années 1751-1754, relié parmi les autres cahiers qui forment ce volume, le registre des sépultures du fort de la Presqu'île pour 1753, aux actes (= 34) tous signés du récollet-aumônier, le P. Gabriel Anheuser. Le frère Noël l'ayant transcrit à mon intention, lui et moi sommes heureux de l'offrir en primeur au B. R. H. Je le fais précéder d'une opportune introduction.

Le registre du fort de la Presqu'île mesure en pouces $15\frac{1}{4} \times 9\frac{1}{4}$, et il a son unique pagination originale. Il est paraphé au f. 1r par le commandant du fort, et seul le paraphe occupe ce fr. Le voici :

Le présent Registre | contient trente feuillets blancs, le
présent non compris, a été paraphé par nous soussigné |
Capitaine Commandant au Canada au Fort de la | Presqu'île,
le que quel (*sic*) Registre servira à | enregistrer les Baptêmes,

(1) Bien connu comme écrivain sous le pseudonyme de Frère Gilles, nom dont il signe depuis un quart de siècle, ses livres et tous ses nombreux écrits.

Mariages et Sépultures | qui se sont faits du neuf juillet au
quinze Octobre et se feront dudit quantième. |

Fait audit Fort, ce 15 8bre 1753. |

VILLEMONDE II

Ce paraphe donnera lieu plus loin à quelques observations et précisions. En dépit de l'attestation du commandant, le registre n'a que 14 feuillets, soit 28 pages, y compris le premier folio non paginé. La pagination se suit ainsi : f. 1r pour le paraphe ; f. 1 vide ; f. 2 paginé un et deux ; f. 3 pag. trois et quatre, et ainsi de suite jusqu'à la page trente, sauf que les pages sept, neuf, sont inexistantes, par suite évidemment d'un numérotage fautif. et que le folio 11 à la partie vide (et par suite les pages vingt-une et vingt-deux) n'existe pas non plus et paraît avoir été arraché. En somme, le registre, au lieu des 30 feuillets annoncés, n'en contient que 14, dont seulement 5 sont employés (plus le recto du f. liminaire). En tenant compte du f. 11 disparu, le registre aurait donc 15 feuillets, soit 30 pages, et peut-être le commandant Villemonde a-t-il confondu folios avec pages et que dans son intention ce n'est pas 30 feuillets, mais bien 30 pages qu'il paraphait. En ce cas, le registre original du fort Presqu'île qui est à Notre-Dame serait au complet, moins le folio 11 vide qui en est disparu.

Au pied du f. 1r est collé un carton qui contient la note suivante, d'une écriture au stylo et tout à fait moderne, je dirais actuelle :

« Presqu'île (Fort de la) Fort élevé en 1753, par ordre de M. de la Jonquières (2) au bord du Lac Érié, au-dessous (3) de l'embouchure de la Rivière Niagara, pour protéger la vallée de l'Ohio.

« Gabriel ANHUISIER

{ : Ord. 27 août 1752
: M. 21 Fevr. 1762 »

Ce qui veut dire que le P. Anheuser aurait été ordonné prêtre le 27 août. 1752, et serait mort le 21 février 1762. Ces dates, sur lesquelles je reviendrai ci-après, amorcent les quelques notes que je puis verser au dossier biographique de ce récollet.

(2) M. de la Jonquières, gouverneur de la Nouvelle France, mourut à Québec le 17 mars 1752, en route pour la France, s'étant fait relever de ses fonctions. C'est son successeur, le marquis de Duquesne, qui, en 1753, fit bâtir dans la vallée de l'Ohio une série de forts, dont le fort Presqu'île.

(3) Non ; c'est *au-dessus* de la rivière Niagara, sur la rive méridionale du lac Érié, où est la ville actuelle d'Érié.

Né à Sarrelouis, dans la Prusse rhénane, en 1728, et baptisé Henri, celui-ci entra très jeune chez les récollets de la province Saint-Denis, laquelle avait, depuis 1684, une maison à Sarrelouis, ville fondée en 1680 par Louis XIV, au confluent de la Sarre et de la Blise, et fortifiée par Vauban. (4) Les récollets de Saint-Denis, aumôniers des armées et des forts, furent aussitôt appelés à s'y établir. (5) A sa profession, le 16 mai 1744. le clerc Gabriel Anheuser n'avait encore que 16 ans et 4 mois.

Il se serait donc écoulé huit ans entre la profession et l'ordination du récollet, si l'on accepte, bien entendu, comme exacts, les renseignements de l'auteur du carton collé au registre du fort Presqu'île. Or j'incline fortement à lui faire confiance, bien que j'ignore et le nom de l'auteur de la note et la source de son renseignement. De prime abord, il est vrai, cet intervalle de huit ans étonne ; mais un instant de réflexion l'impose à l'esprit, et c'est justement cela qui milite en faveur du carton. Qu'on y songe ! Le clerc Gabriel Anheuser, profès à 16 ans, ne pouvait, à 19 ou 20 ans, même ses études théologiques achevées, recevoir le sacerdoce. Mais en 1752, oui ; il avait alors atteint tout juste l'âge requis par le droit canonique.

Et cela admis, ce serait aussitôt après son ordination que le P. Anheuser se serait embarqué pour le Canada, ce qui est aussi dans l'ordre naturel des choses. On le trouve à la fin de 1752 chez les récollets des Trois-Rivières. Le P. Odoric Jouve, O. F. M., est d'avis que « son premier champ d'action fut certainement la paroisse des Trois-Rivières où il arriva vers la fin de 1752. » (7) Le P. Gabriel se trouvait

(4) Sarrelouis (Arx = Ludovici ad Saram). La ville, enlevée à la France en 1815, est aujourd'hui encore à l'Allemagne, au diocèse de Trèves.

(5) Voici comment le P. Hyacinthe Lefebvre, provincial de Saint-Denis, raconte, dans son *Histoire chronologique (...) des Récollets de Saint-Denis* (Paris, 1677. Première addition, 1686, p. XIV), la fondation de Sarrelouis : « Monsieur le Comte de Choisy Gouverneur de Sarlouis ayant demandé à Sa Majesté six Religieux, savoir cinq Prestres & un Frere pour le service de la Garnison & des Bourgeois de cette nouvelle Ville. Le R. P. Hyacinthe le Febvre Provincial en ayant receu l'ordre de Sa Majesté au mois de Juillet 1684, il y a envoyé le V. P. Vincent Gargant pour Supérieur, & Sa Majesté les ayant logé & meublé, elle leur donne par chaque année huit cens livres en aumône pour leur subsistance, & le casuel de l'Eglise qui se monte à quatre cens livres ou environ. »

(6) Noms | Des Religieux Recollets Profès | De la Province de Saint Denys en | France vivants en l'année 1759 | Ce catalogue a été renouvelé le dix février | 1759 ||.

Ce catalogue fut renouvelé et continué jusqu'à l'année 1768. Il est manuscrit et se trouve à Rouen, arch. dép. de la Seine-Inférieure, dossiers des religieux, récollets de Rouen. Notons qu'à ce catalogue figurent plusieurs récollets canadiens vivant en France en 1759 et même en 1768.

(7) *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières.* Paris 1934, p. 182.

être le benjamin de tous ceux des récollets qui collaborèrent avec le P. Augustin Quintal, curé des Trois-Rivières de 1744 à 1753.

Au printemps de 1753, le P. Anheuser part avec la troupe expédiée par le Gouverneur du Canada pour ériger des forts dans la vallée de l'Ohio, afin d'y étendre et d'y assurer militairement la puissance française entre le Mississipi et les colonies anglaises de l'est. D'environ 1000 hommes qu'elle était à son départ de Montréal, la troupe, renforcée en route par quelques détachements, en comprenait 1500, montés sur une flotille de canots et de barques, lorsqu'elle déboucha sur le lac Erié. Elle le traversa vers la rive sud, et le corps principal de l'expédition aborda à la presqu'île. On y construisit en peu de temps un fort, puis, descendant vers la Belle Rivière (l'Ohio), en perçant en pleine forêt vierge une route de plusieurs lieues, on bâtit un second fort, sur la Rivière-aux-Bœufs, le fort Le Bœuf (aujourd'hui Waterford, Penn.). Enfin, à Venango, site d'un village indien, au confluent de la rivière-aux-Bœufs (aujourd'hui French Creek) avec l'Alleghany, on édifia le fort Machault (de nos jours Franklin, Penn.). Le fort Duquesne sera construit un peu plus tard. L'expédition était sous la conduite du capitaine Marin, auquel succéda, dès 1753, Marin étant mort, M. Legardeur de Saint-Pierre. Les membres du corps expéditionnaire souffrirent beaucoup par suite des fatigues endurées, et la maladie, de nature scorbutique, fit dans leurs rangs de grands ravages. Trois cents hommes seulement furent laissés en garnison aux forts Presqu'île et Le Bœuf, et néanmoins, de juillet à octobre 1753, le seul aumônier du premier de ces forts, le P. Anheuser, y enterra plus de 30 morts.

Celui-ci quitta sûrement la Presqu'île à l'automne de 1753 — son dernier acte de sépulture est du 29 octobre — avec le gros de la troupe qui, sa tâche achevée, retournait au Canada. On rencontre en effet, en mars 1754, le P. Gabriel aux Forges de Saint-Maurice, que desservait alors les récollets des Trois-Rivières. Au registre des Forges il y a un acte de notre récollet au 17 mars 1754.

Puis on le retrouve, au printemps de 1756, à Québec, donnant les secours de son ministère aux soldats pestiférés dont regorgeait l'Hôpital Général (8), amenés par les trans-

(8) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général*, Québec 1882, p. 327.

ports du roi chargés de troupes pour la défense du Canada. Cette même année le P. Anheuser retourne dans la vallée de l'Ohio, cette fois en qualité d'aumônier du fort Duquesne. Le registre de ce fort contient, à l'année 1756, quelques actes signés par lui : le 6 septembre, les 5 et 25 décembre. (9) Assez curieusement, au même registre et à la même date du 25 décembre 1756, est entré un acte de baptême, signé du P. Denys Baron, récollet, qui se dit aussi aumônier au fort Duquesne. C'est que peut-être la garnison avait été renforcée et que, en pleine guerre comme on était alors, les déplacements des troupes en campagne requéraient les soins d'un nouvel aumônier. (10)

Nous perdons les traces du P. Anheuser en 1757. Il devait être aumônier des troupes quelque part. Au printemps de 1758 il est à Québec, cette fois aumônier en titre de l'Hôpital général. (11) Il le sera jusqu'en février 1759. En 1758, du 25 avril au 10 novembre, aux registres de l'hôpital, à lui seul il signe 234 actes de sépulture ; et en 1759, du 29 janvier au 6 février, 6 actes.

Le P. Gabriel rentra en France cette année, puisque, au catalogue de Rouen déjà cité (voir la note 6), il est au nombre des religieux vivant en France en 1759. Qu'il soit mort ou non le 21 février 1762, il est clair que le 24 mars 1750, date à laquelle le fait mourir le *Nécrologe de la Province Saint-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs du Canada*, Montréal 1936, p. 115, le P. Anheuser était de ce monde, qu'il ne quitta sûrement pas avant 1759. (12)

Quelques mots pour identifier le capitaine commandant du fort de la Presqu'île, qui paraphe le registre, et signe : Villemonde. Ce capitaine est Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble, frère du capitaine Daniel-Hyacinthe-Marie de Beaujeu, qui, jusqu'à la publication, par M. Frs-J. Audet, en 1920, de la biographie de *Jean-Daniel Dumas, le Héros de la Monongahéla* (Montréal, G. Ducharme, 1920), avait usurpé, grâce à la légende, le titre que M. Audet transfert, assez justement ma foi, et sans du reste rien enlever à la

(9) Registre publié dans le *B. R. H.*, 1913, juin et juillet.

(10) Je lis, dans le *B. R. H.* de 1922, p. 312 : En 1759 — et peut-être dès 1756 — la plupart des Pères Récollets servaient comme aumôniers dans l'armée. Il en resta deux cependant au monastère de Québec pour le protéger contre les voleurs. »

(11) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général*, p. 713.

(12) Je n'ai pas rencontré le nom de ce récollet au *Répertoire du Clergé canadien de Tanguay*. A son *Dictionnaire* du même clergé, l'abbé J.-B. Allaire le nomme bien, mais ne hasarde pas une seule date.

valeur militaire de l'ex-héro, à son Dumas. (13) Il serait sans doute inopportun d'esquisser ici la biographie du capitaine Louis de Beaujeu. Disons seulement que, baptisé à Montréal en 1716, il avait en 1753 trente-sept ans, qu'il survécut à la guerre de Sept ans, si longtemps même, qu'il ne mourut que le 5 juin 1802, un an avant sa deuxième femme, Geneviève Le Moyne de Longueil, en son manoir de l'Île-aux-Grues, dont il était devenu le seigneur par son second mariage. (14) D'après l'abbé Lionel Lindsay, Louis de Beaujeu serait l'ancêtre direct de tous les descendants actuels des Liénard de Beaujeu canadiens. (15)

Sur le nom de Villemonde, seul nom dont le capitaine de Beaujeu paraphe le registre de la Presqu'île, M. Emmanuel de Cathelineau, dans son étude sur « Les Liénard Sieurs de Beaujeu, Saveuse et Villemomble » (16), s'étend avec complaisance sur la grande maison que les Liénard, du XVIIe siècle habitaient à *Villemomble*, près de Paris, et, p. 330, il écrit en note : « Villemomble (Seine). En latin : *Villamumbla*, ou *Villa mobilis*, quelquefois *Villamunda*. L'étymologie véritable est *Villa Mummoli* ; ce qui signifie la villa de Mummole, lequel, vers 700, était comte de Paris. » Et, p. 331, en note également : « Certains documents les désignent (les de Beaujeu) sous le titre de sieurs de Villemonde, ce qui correspond à l'une des formes latines de Villemomble : *Villamunda*. » Et voilà comment, sous la signature brève de Villemonde il faut reconnaître Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble. Et il se trouve que le capitaine commandant du fort de la Presqu'île, en signant Villemonde, bien loin que d'apporter un fort inutile témoignage à la licence orthographique de l'époque, prouverait plutôt sa science de l'étymologie — à tout le moins celle qu'il avait du nom latin de sa noble demeure ancestrale...

On aura sûrement observé qu'au paraphe M. de Beaujeu écrit que ce « Registre servira à enregistrer les Baptrêmes, Mariages et Sépultures QUI SE SONT FAITS DU NEUF JUILLET AU QUINZE OCTOBRE et se feront dudit quantième (le 15

(13) Peut-être serai-je agréable à l'un ou l'autre de mes lecteurs en les référant, pour la bataille et la victoire de la Monongahéla, à mes *Vieux papiers et vieilles chansons*, Montréal 1936, p. 88-112, où cette victoire française est paraphrasée par de vieilles chansons, échos spontanément des lèvres de quelque troupier, et qu'accompagnent la musique, que j'ai pu retracer.

(14) Cf. Le Jeune, *Dictionnaire... du Canada*, à Beaujeu.

(15) *La Nouvelle France*, 1907, p. 74, note.

(16) *Nova Francia*, vol. III, no 6, 24 août 1928.

octobre 1753). » Donc, avant le 15 octobre, l'aumônier neregistrait pas les sépultures (il n'y a que des sépultures au registre de la Presqu'île), sinon sur des feuilles volantes. Le 15 octobre le P. Anheuser eut donc à écrire d'affilée 27 actes ; du 18 au 29 octobre il fera encore 7 actes de sépulture, dont trois le même jour, le 18.

Je suis même tenté d'écrire que les actes antérieurs au 15 octobre, à tout le moins l'un ou l'autre, ont été inscrits de mémoire. Cette idée m'est suggérée par le registre du fort Duquesne, dans lequel le P. Anheuser a aussi écrit sept actes de décès. Ce registre a été publié par John Gilmary Shea en 1859 (17), puis réédité plusieurs fois, la dernière dans le *B. R. H.* de 1913, juin-juillet. Or, au registre du fort de la Presqu'île, le premier acte, du 8 juillet 1753, signé comme tous les autres du P. Anheuser, est aussi le premier acte, des sept qu'il inscrit, au registre du fort Duquesne. Il ne fait donc que répéter au registre de la Presqu'île un acte déjà inscrit à celui du fort Duquesne. La raison de cette nouvelle inscription est évidente, c'est à savoir que le défunt a été enterré au cimetière de la Presqu'île. Mais voici ce qui est remarquable. L'acte primitif est plus long, et il a le caractère d'une rédaction première. De plus, il est daté du 8 juillet (18), alors qu'au registre du fort de la Presqu'île il porte la date du 9 juillet. Oui, l'aumônier rédigea de mémoire, à ce dernier registre, au moins l'acte de juillet déjà couché à celui du fort Duquesne.

Mais il ne se souvenait peut-être plus qu'il avait inscrit au fort Duquesne l'acte de sépulture d'un soldat mort « le dernier de juillet » 1753, et *enterré au fort Presqu'île*, ainsi qu'il est dit à l'acte, car il ne transcrit pas cette sépulture au registre de la Presqu'île.

(17) Registres | des | baptêmes | et | sépultures | qui se sont faits au | Fort Duquesne, | Pendant les années | 1753, 1754, 1755 & 1756. | Nouvelle York, Isle de Manate, | De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, | M.DCCC.LIX. || 52 p. 80. Je n'ai pas à portée de la main cette édition, mais celle du *B. R. H.* (1913), et j'ai sous les yeux l'étude de l'abbé A.-A. Lambing, *Mary's First Shrine in the Wilderness*, Pittsburg 1883. Il s'agit du fort Duquesne, dédié à l'Assomption de la S. Vierge en août 1754. M. Lambing a aussi réédité, en 1885, avec traduction, notes, etc., le registre édité par J.-G. Shea en 1859. C'est dire qu'il le connaît parfaitement. Or, à son *Mary's First Shrine*, une page qu'il consacre aux entrées du registre fait voir clairement qu'il y a des divergences entre les diverses éditions qui en ont été publiées. Certaines entrées et même les paraphes ne concordent pas. Différences au double registre original ? ou plutôt aux copies ? C'est plutôt cela, et retenons que c'est seulement d'après des copies qu'ont été publiées toutes les éditions du registre du fort Duquesne, même celle de Shea.

(18) Selon le registre publié au *B. R. H.* D'après M. Lambing toutefois la première entrée du registre du fort Duquesne serait du 5 juin 1754 ! C'est là une des divergences signalées à la note (17) ci-haut.

Il est à noter que le dernier acte inscrit au registre du fort de la Presqu'île par le P. Anheuser, le 29 octobre 1753, est celui d'un homme inhumé, non pas au cimetière de la Presqu'île, mais au petit fort Niagara, où il est décédé. D'un fort à l'autre la distance était assez grande, et comme à l'acte il n'est pas dit — ainsi que l'aumônier le fait quasi toujours — que le défunt est mort muni des sacrements de l'Église, je crois que tout simplement l'aumônier aura inscrit cette sépulture dans son registre au su de la nouvelle certaine du décès de cet homme, sans que lui-même y ait été présent.

Comment faut-il orthographier le nom du récollet ? Anheuser. C'est ainsi qu'il signe uniformément et d'ailleurs très lisiblement. Il m'étonne que l'auteur du carton collé au registre de Notre-Dame, qui avait donc sous les yeux la signature trente-quatre fois répétée du P. Anheuser, la rende par Anhuisier. Il est plus curieux encore qu'au registre du fort Duquesne, tel qu'édité dans le *B. R. H.* de 1913, et auquel figure sept fois la signature du récollet, on rende celle-ci par An Genser (en deux mots).

A suivre

P. Hugolin LEMAY, O. F. M.

LA FAMILLE JOURNEAUX

Deux Journeau vinrent s'établir au Canada sous le régime français. Le premier, Jacques Journeau dit Beaufort, était fils d'André Journeau, marchand, et de Marie Bousset, de Notre-Dame d'Aulonne, diocèse de Luçon, en Poitou. Il épousa, à Montréal, le 3 février 1706, Marie Duval, et en eut trois enfants. Si cette famille s'est perpétuée ici elle est plutôt connue, croyons-nous, sous le nom de Beaufort. Le second, Jean-Baptiste Journeau, était originaire de Saint-Malo, en Bretagne. Marié à Québec, le 10 août 1721, à Ursule Alarie, il eut plusieurs enfants. Nous ignorons si cette famille s'est perpétuée.